



OFFRE D'EMPLOI

OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE (TEMPORAIRE SUR LISTE DE RAPPEL)

DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous l'autorité du contremaître des opérations ou de son représentant :

- Opérer l'ensemble de la machinerie appartenant à la Ville et en assurer l'entretien (camion benne, camion lourd avec équipement à neige, souffleur à neige, niveleuse, chargeur sur roues, pelle mécanique sur roues, rétrocaveuse, camion balai, et tout autre équipement ou véhicule dont la Ville aura besoin);
- Effectuer les inspections journalières et faire rapport à son supérieur immédiat de toute défectuosité mineure ou majeure observée;
- Effectuer le nettoyage de chaque véhicule utilisé, tous les jours, et maintenir ceux-ci en bon état de marche;
- Effectuer certains travaux de mécanique lourde en collaboration avec le mécanicien au garage municipal;
- Exécuter les travaux nécessitant des torches oxyacétyléniques ainsi que des travaux de soudure;
- Effectuer des travaux de maintenance ouvrière en collaboration avec les ouvriers de maintenance de la Ville;
- Être à l'écoute des autres opérateurs de machinerie lourde et des hommes de maintenance pour faciliter l'élaboration de diagnostics mécaniques en collaboration avec le mécanicien;
- Être autonome, débrouillard, et posséder une bonne capacité d'adaptation;
- Travailler en équipe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée compatible avec l'emploi proposé;
- Permis de conduire, classe 3 ou supérieure;
- Attestation d'un cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- Expérience dans le domaine du déblaiement de neige sur les routes municipales (un atout);
- Être à l'aise avec le public et faire preuve de tact dans des situations conflictuelles;
- Connaissances mécaniques nécessaires pour effectuer la maintenance des véhicules.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts en vigueur;
- Être en mesure de répondre aux urgences en dehors des heures normales de travail;
- Effectuer des quarts de travail de jour et de nuit tel que défini à la convention collective en vigueur des employés de la ville de Sainte-Anne-des-Monts.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Faire parvenir sa candidature en envoyant une lettre de présentation et un curriculum vitae par courriel ou par la poste (aucune candidature verbale ne sera acceptée) **avant 16 h, le 27 mai 2024** :

Par courriel : candidature@villesadm.net

Par la poste : Candidature, Ville de Sainte-Anne-des-Monts
6, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts, (Qc) G4V 1A1

Nous respectons le principe d'équité en matière d'emploi. L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger le texte.
Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.